

encore demandé cette année. Il faut aussi marquer... s'il y a des hâvres pour recevoir les bâtiments... Soyez persuadé que les particuliers aimeront mieux dans la suite découvrir leurs maisons pour les couvrir en ardoise, quand elle sera à bon marché, plutôt que de se voir exposés à brûler sans cesse. Au reste, c'est l'affaire de M. l'Intendant d'ordonner que les particuliers couvriront en ardoise plutôt qu'en planche; parce qu'étant sur les lieux, il en doit mieux connaître la conséquence que le ministre même. Ne doutez pas que l'on ne fasse couvrir tous les bâtiments du roi en ardoise... Vous ne ferez pas mal de lier société avec d'autres que les Rioux. Ces gens-là ne songent qu'à la pêche... Ne négligez rien pour cette carrière, car c'est là ma seule ressource.

27 avril 1732.—Le rapport qu'a fait Gatien de notre carrière me fait plaisir. Cela donnera lieu à M. l'Intendant de nous favoriser plus que jamais, joint à ce que la découverte qu'il a voulu faire de celle prétendue de Kamouraska n'a pas réussi... Je crois que vous ferez sagement de changer les associés que vous avez pris et de prendre des gens qui puissent fournir aux dépenses qu'il y a à faire. Les Lepage et les Rioux ont plus la pêche en recommandation que l'ardoise à quoi il faut obvier si faire se peut. ⁽¹⁾

23 juin 1732.—Je compte que notre carrière d'ardoise aura réussi. Il faudrait en envoyer une dizaine ou vingtaine de milliers aux isles St-Domingue et la Martinique dans les bateaux qui y vont. Arquin, qui est notre parent, à ce que l'on m'a dit, pourrait s'en charger dans son bateau. M. Gallifet, neveu de celui qui a été gouverneur en Canada, qui a à St-Domingue une très forte habitation qui lui rend près de cent mille livres de rente, m'a dit que l'on pourrait la vendre le

⁽¹⁾ A en juger par le résultat final, les Lepage et les Rioux n'avaient pas tort; car alors comme aujourd'hui la pêche payait bien; l'ardoise ne paya jamais.